



Apport de bien-être

+++



Adaptation à l'existant

++



Bénéfice pour tous

+++



Autonomie favorisée

+

FICHE N°06

Aménager une salle de classe inclusive



Principal espace d'apprentissage, une salle de classe adaptée est indispensable à l'activité des élèves et enseignants en situation de handicap. Selon les besoins spécifiques à chacun, son aménagement doit être adaptable et peut nécessiter du mobilier, des espaces ou matériels particuliers. A l'échelle d'une école ou d'un établissement, l'aménagement d'une salle de classe inclusive peut fonctionner sur la base du prototypage : un test d'aménagement est réalisé sur une salle et le retour d'expérience de cet essai permet que certaines adaptations soient reproduites dans d'autres locaux d'apprentissage.

LOCALISATION : salle de classe, circulations.

PRIS EN CHARGE PAR : COLLECTIVITÉ ÉTABLISSEMENT

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

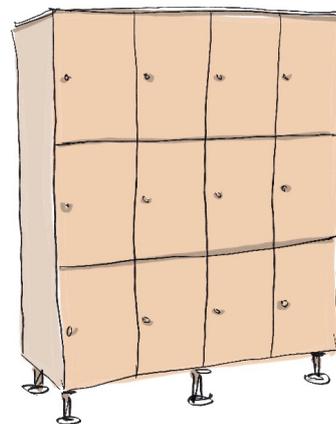
- Choisir une salle de classe en rez-de-chaussée (ou accessible aux personnes à mobilité réduite) dont les dimensions sont plutôt généreuses.
- Mettre en œuvre des aménagements liés à la création d'un espace d'apaisement ou de repos :
 - Dispositif pare-vue type cloison ajourée, claustra, mobilier de rangement, rideau.
 - Choix de mobilier de détente type fauteuil « cocon » aussi appelé fauteuil à étendre, poufs, coussins, tapis.
 - Éclairage spécifique : éclairage secondaire pour certaines zones ; variateur de température de couleur ; possibilité de réduire la lumière naturelle extérieure.
- Prévoir du mobilier adapté : assises variées (ballons, tabouret dynamique, vélo-bureau...), tables de hauteurs différentes pour travailler assis ou debout...
 - Déplacer une table face au mur, entourée éventuellement d'un cadre ou de panneaux facilitant la concentration.
 - Installer un dispositif de limitation du bruit (sonomètre mural dont la couleur change selon le volume sonore)
 - Proposer des outils de repérage temporel (sabliers, horloges, minuteurs...)
- Installer des éléments d'appui sur la table ou les murs pour faciliter la dépose et la reprise de béquilles à proximité des espaces de travail et d'étude.

EN CAS DE BÂTIMENT CONTRAINT

- En cas d'impossibilité d'adapter les salles de classe (surface contrainte, par exemple), les espaces de retrait peuvent être aménagés dans d'autres locaux à proximité (ateliers, bibliothèque scolaire, circulations généreuses...).

FOCUS

L'installation de rangements spécifiques permet à leurs usagers de ranger les aides matérielles (casque antibruit, boucle à induction magnétique, etc.). L'utilisation d'une salle fixe peut également éviter le transport de ce matériel entre les différents espaces de l'école ou de l'établissement.



POINTS DE VIGILANCE

- Au-delà de l'adaptation du mobilier et de la salle de classe aux élèves en situation de handicap, prévoir les aménagements et adaptations nécessaires à l'accueil d'éventuels accompagnants (AESH).
- Le rangement du matériel pédagogique spécifique doit être sécurisé.
- Veiller au confort acoustique et visuel.